



En Novembre

HALTE! REAGISSONS ET

Mobilisons nous

Pour le service public et une société Solidaire !

Ordonnances Macron, destruction des garanties conquises par les salarié-e-s du privé et du public, casse des services publics et leur privatisation, démantèlement de la Fonction publique et de notre système sanitaire et social, fiscalité favorisant encore plus les rentiers « fainéants » du capital, remise en cause de notre système de protection sociale (risques santé, accident du travail, chômage, retraites), hausse de la CSG pour les retraités et les fonctionnaires, baisse des APL et réduction des moyens pour l'habitat social, austérité dans les collectivités locales et l'abandon des services publics locaux... La liste des attaques anti sociales est déjà trop longue. Les raisons du mécontentement social sont multiples et alimentent les mobilisations.

Emmanuel Macron et son gouvernement devraient mesurer que la multiplication des conflits sociaux dans la période confirme un état de fait : l'élection du nouveau président jupiterien, face à Marine Le Pen et celle de sa majorité parlementaire, dans un contexte de forte abstention, ne signifie pas l'adhésion à une politique se résolvant à satisfaire les intérêts du MEDEF et des plus riches aux dépens de l'intérêt général.

Dans un récent sondage Odoxa, **88%** des personnes interrogées estiment que la politique menée par le nouveau gouvernement est favorable aux « grandes fortunes », **83%** aux chefs d'entreprises, **78%** aux salariés à hauts revenus (pourcentages en hausse sensible). Tout juste **27%** des sondés estiment que cette politique est favorable aux « chômeurs » et **25%** aux « pauvres ».

Ces chiffres vont dans le même sens que d'autres. Ils traduisent le potentiel d'embrasement social et le mécontentement général qui ne cherche qu'à s'exprimer. Les dernières journées de mobilisation interprofessionnelle et dans la Fonction publique constituent la partie la plus visible d'une conflictualité sociale que ne restituent pas les grands médias.

De fait, les mobilisations convergent contre une politique gouvernementale dont les orientations au service du MEDEF et de la finance sont, elles, bien pensées de manière convergente. Elles doivent donc renforcer la confiance en la convergence des luttes et des revendications entre privé et public. Une mobilisation générale servant de catalyseur doit imposer au gouvernement le recul sur ses projets régressifs pour les salarié-e-s du privé et du public, comme pour l'ensemble de la population.

Toutes les occasions de mobilisations, sectorielles, Fonction Publique, interprofessionnelles, doivent être saisies pour démontrer un lien commun entre elles et le plan d'ensemble, dramatiquement cohérent, du gouvernement Macron. Ce n'est pas parce qu'elles ont une dimension sectorielle que ces mobilisations sont catégorielles.

- 19 octobre : Grève à l'hôtel Holiday Inn de Clichy,
- 19 octobre : Grève des pompiers des Bouches du Rhône,
- 23 octobre : Grève à la maternité du Nouvel Hôpital d'Orléans,
- 23 octobre : Grève illimitée des pompiers du Gard,
- 23 octobre : Grève chez Nidaplast à Thiant,
- 30 octobre : Grève à La Poste de Ris-Orangis,
- 3 novembre au 6 novembre : Grève des trains SNCF en Bourgogne Nord,
- 5 novembre : Grève Le Bus Direct entre Paris et les aéroports,
- 6 novembre** : journée d'actions dans la fonction publique,
- 6 novembre : Grève des kiosquiers à Paris,
- 6 novembre : Grève nationale des pompiers,
- 6 au 10 novembre : Grève au collège Pablo-Neruda à Evreux,
- 7 novembre : Grève des éboueurs à Arras,
- 9 novembre : Rassemblement des retraité-es devant l'Assemblée Nationale,
- 10 novembre : Journée de mobilisation interprofessionnelle « Contrats aidés »,
- 16 novembre** : journée d'actions et de grève interprofessionnelle,
- 20 novembre : Manifestation nationale du travail social, médico-social et sanitaire,
- 23 novembre : Grève dans le secteur pétrolier,
- 23 novembre** : Grève à la DGFiP,
- 30 novembre : Grève nationale chez Alstom...

Public, Privé

toutes et tous

dans la même galère !



Il y a un parallèle évident entre « vidage » du contenu du Code du Travail et remise en cause des règles de gestion des personnels de la Fonction Publique. Les démantèlements en cours ou programmés dans la Fonction Publique et dans les administrations ont leur correspondant dans le secteur privé.

Les fermetures d'implantation de services publics et les fermetures d'entreprises sont autant d'emplois en moins et de réduction de la contribution du capital à l'intérêt général.

Les fonctionnaires ne se battent pas que pour eux quand ils dénoncent ces démantèlements. Leur statut et leurs règles de gestion garantissent la neutralité de l'agent-e public face à l'utilisateur.

Quand les fonctionnaires luttent contre les suppressions d'emplois, les désimplantations de services et l'industrialisation et la déshumanisation des tâches, ils luttent contre la privatisation rampante de services publics réduits à une coquille vide, éloignés et rendus virtuels pour celles et ceux qu'ils sont censés servir. Si leur seul rôle se limite à servir l'Entreprise, le tout déréglementation aura vite fait de les condamner à la disparition comme à celle du statut de fonctionnaires avec les dernier-e-s survivant-e-s d'une espèce destinée à l'extinction.

Rappelons nous que la privatisation de France Télécom a amené les fonctionnaires de ce qui était encore une partie de l'administration des PTT (« Postes, Télégraphes et Téléphones » oubliée) à faire le choix entre être reclassés dans des emplois de statut privé (avec une rémunération d'appel plus élevée) ou être « détaché » sur leur emploi jusqu'à leur départ en retraite. Là comme sur un certain management et ses conséquences, les personnels en question ont essuyé malheureusement les plâtres. Rappelons également, dans la même veine, qu'en 2005 Emmanuel Macron déclarait que le statut des fonctionnaires « n'est plus adéquat ». Plus adéquat un statut qui garantit l'égalité de tou-te-s les citoyen-ne-s et administré-e-s ?!!

Aujourd'hui, chez Orange, les vendeur-se-s voient leur rémunération évoluer en fonction de leurs résultats. Est-ce une garantie pour les consommateur-trice-s ?

Alors que la publication du décret concernant la fusion des instances représentatives du personnel prévue par les ordonnances Macron dans le secteur privé est imminente, la perspective des élections professionnelles en 2018 à Bercy est également l'occasion de s'attaquer dans la sphère publique aux moyens des représentant-e-s du personnel et donc aux droits des agent-e-s et notamment celui de pouvoir être défendu.

Il y a là une étroite corrélation entre les différents projets de l'actuel gouvernement. Quand, sous l'ère Macron-Lemaire-Darmanin, les personnels de Bercy n'auront plus qu'à accompagner la seule Entreprise France, pourquoi s'embarrasseraient-ils de préserver les règles offrant des garanties aux agent-e-s ?

Quand... dépérissement des missions et dépérissement des règles de gestion des fonctionnaires et de leur statut vont de pair... Telle une ritournelle obsessionnelle visant à nous faire renoncer à notre statut et à son utilité sociale... Ne nous laissons pas faire !

Si nous ne voulons pas « couler »

Agissons et mobilisons nous !

